**20 décembre 2019 : Installation du bureau**

**Présents** : Michel Kurtzemann, Jean-Luc Grisval, François Colin, Francis Richard, Patricia Géhin, Corinne Pierrel, Martine Leyval, Dominique Marchal, Thierry Antoine, Benoît Champion, Bernard Ruaux, Doris Germain, Pascale Vouktchevitch, Francis Weisgerber.

1. **Election du bureau :**
2. **Président :**

Jean-Luc ne souhaite pas renouveler son mandat de président. Patricia Géhin accepte de prendre le relais et est élue à l’unanimité.

**B) Vice – président :**

 François Colin est réélu au poste de vice – président.

**C)Trésorier et trésorière adjointe :**

Francis Richard est réélu et Dominique Marchal devient vice trésorière en remplacement de Patricia Géhin.

1. **Secrétaire et secrétaire adjointe :**

Pascale Vouktchevitch et Corinne Pierrel sont reconduites à leurs postes respectifs.

 **2)** **Questions diverses**

**A) Nouveau site web du club**

 Gilles Aupetit travaille toujours dessus, il cherche maintenant un hébergeur homologué par la FFCT.

 **B) Galette le 17 janvier 2019:**

La soirée débutera à 20h30. Un mail d’invitation sera envoyé à tous les adhérents début janvier.

Michel K commandera les galettes et Jean-Luc le champagne.

**C) Semaine fédérale :**

2350 euros ont été attribués aux différentes associations qui ont participé aux points d’accueil de Bains les Bains et Xertigny au prorata du nombre d’heures effectuées par les bénévoles. Voici le détail de cette distribution :

* MJC Bains les Bains : 141 euros
* Pompiers Harsault : 235 euros
* Comité des fêtes Bains les bains : 122 euros
* Donneurs de sang Bains les bains : 47 euros
* Carnaval Bains les Bains : 28 euros
* Priolets Xertigny : 696 euros
* Comité des fêtes Dounoux : 66 euros
* Cyclo Dounoux : 987 euros

Il reste encore à percevoir le fruit du bénévolat hors points d’accueil. Au final, la totalité des retombées financières sera importante pour notre club.

1. **Camion du club :**
2. Contrat d’assurance :

 Les petits sinistres de 2019 nous contraignent à quitter la MMA pour une autre compagnie d’assurance. Corinne Pierrel a prospecté avec la contrainte de trouver un contrat sans désignation d’un unique conducteur. La MAIF PRO propose ce type de contrat. Avec la couverture des objets transportés et l’assistance 0 km, le coût de cette nouvelle assurance sera équivalent à celui de 2019. (847 euros par an)

Le comité approuve cette proposition et charge Corinne d’effectuer les démarches d’adhésion.

1. Marquage du camion aux couleurs du club :

Jean-Luc a contacté l’entreprise MARCHAL afin d’obtenir un devis. Il nous présente le projet :

Sur les deux grands côtés : notre nouveau maillot, les logos  mairie de Dounoux  et Crédit agricole ainsi que l’inscription Cyclodounoux Vosges. Sur la porte arrière uniquement cette dernière inscription. Le coût de ce marquage est fixé à 432 euros.

1. **Nouvelles tenues du club :**

Martine Leyval vient de recevoir les prototypes de grande taille destinés à l’essayage. Elle va vérifier la conformité des produits puis pourra passer la première commande individuelle. Les nouvelles tenues devraient être disponibles dans environ 6 semaines.

Les anciennes tenues du club restantes seront proposées à la vente avec une réduction de 50%.

La liste précise vous parviendra par mail.

 **E) Dounousienne :**

Dominique Marchal a profité d’une offre promotionnelle pour déjà commander les flyers de la prochaine Dounousienne. Elle nous les présente.

1. **Concert :**

Philippe Ottmann propose de faire un concert au profit du club avec son groupe « le club des Zinc »

La proposition est acceptée. Il faut préciser une date, probablement un samedi soir de mai.

1. **Projection du film de Denis Colin :**

Un film a été réalisé qui retrace son périple à vélo. Il propose de nous en faire profiter lors d’une projection qui pourrait avoir lieu en février ou mars à Xertigny. Corinne Pierrel va se renseigner sur la mise à disposition de la salle.